



**LÉGENDE**

— Limite de la zone submersible pour le scénario de référence + 20 cm  
 - - - Limite de la zone submersible pour le scénario de référence + 60 cm

■ Re : Zone d'érosion à 100 ans  
 ■ Rs1 : Zone - de sur-aléa en arrière des protections + d'extrême danger (hors zone d'érosion)  
 ■ Rs2 : Zone d'aléas très forts (hors Re et Rs1)  
 ■ Rs3  
 ■ Bt1

3.30 Limite d'application et cote pour le scénario de référence à long terme (en mNGF)  
 3.30 Limite d'application et cote pour le scénario de référence à court terme (en mNGF)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA CHARENTE-MARITIME

ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX (EROSION ET SUBMERSION)

COMMUNE DE YVES

Carte de zonage

Carte Z18-02

Echelle: 1/5 000

Mai 2018

Affaire n° 8310094

22 JUIN 2019

LE PRÉFET

Agence de Bordeaux

ARTELIA

Agence de Bordeaux

Le Service : 43 avenue des Saussaies - 33001 LE HAILLAN-LAS - 05 56 51 61 02 - Fax : 05 56 51 61 03